

CCI DE LA DRÔME Assemblée générale innovante

Le reflet du dynamisme des entreprises

Avec le printemps, la CCI de la Drôme a décidé de se renouveler, consacrant la deuxième partie de son assemblée générale à un commentaire, toujours constructif, de plus de 200 mesures du rapport de la commission Attali. Un exercice de synthèse plutôt exigeant pour les membres et même non membres, puisque le professeur Antoine de Lacheisserie avait été convié à livrer sa réflexion sur plusieurs propositions. Le directeur général, Jean-Pierre Simion, veillait aux temps de parole. De 30 secondes, ils sont passés à 15. "Un poil languette", l'animation n'en a pas moins été intéressante, démontrant que sur toutes les mesures retenues en lien avec l'entreprise, les acteurs économiques drômois sont porteurs de propositions.

Concernant l'assemblée générale, notons cette proposi-

tion du président Jean-Marie Busseuil de réajuster la TATP (taxe additionnelle de la taxe professionnelle), en regard des nouvelles bases. Elles ont progressé de 2,20% pour s'élever à 879 millions d'euros. «C'est la preuve du dynamisme de nos entreprises», félicite le président. La CCID peut ainsi maintenir un taux de 0,843%.

Le vice-président en charge du commerce, Pierre Brunet, a présenté une délibération, qui verra la constitution d'un groupement de commandes avec les deux CCI ardéchoises pour l'opération "Commerce en fête".

Rénovation de l'aéroport, toujours d'actualité

Gérard Chaumontet, vice-président du conseil général en charge de l'économie, a évoqué l'aéroport, signalant qu'il reprendrait probablement la présidence du syndi-

cat d'exploitation et que la réhabilitation de la piste et du balisage restaient d'actualité. Grâce à un partenariat renforcé avec la CCI de la Drôme, le conseil général projette de «travailler sur l'industrie du XXI^e siècle».

M^{me} Bardèche, secrétaire générale de la préfecture, a rappelé que «l'objectif prioritaire» des mesures économiques gouvernementales était «la modernisation des entreprises, la création de PME/PMI». La réduction des délais de paiement, une des préconisations du rapport Attali, est d'ailleurs déjà mise en œuvre.

«Décoiffant» pour certains, «agaçant» pour d'autres, le rapport pour la libération de la croissance française ne se veut «pas un catalogue mais un mode d'emploi», a souligné la représentante du préfet.

M.N. C.



L'assemblée générale de la CCI de la Drôme, que préside Jean Busseuil (au centre) a été marquée de la présence de M^{me} Bardèche (secrétaire générale de la préfecture) et de Gérard Chaumontet (vice-président du conseil général).